

La maison de santé offre désormais les services d'un cabinet d'ophtalmologie secondaire

Visite du maire sur place



La maison de santé offre désormais les services d'un cabinet d'ophtalmologie secondaire

Ouverture du premier cabinet d'ophtalmologie secondaire à Mirande

La maison de santé de Mirande abrite depuis fin avril le cabinet d'ophtalmologie secondaire des Docteurs Marion Blaizeau, Nicolas Chobeaux et Éric Perez-Campagne du Centre ophtalmologique Pyrénées Bigorre de Tarbes.

L'ouverture de ce cabinet d'ophtalmologie secondaire est motivée par la nécessité de compléter l'offre locale de soins en ophtalmologie dans le Gers tout en réduisant les délais de prise de rendez-vous à moins de 2 semaines.

Le cabinet repose sur un protocole organisationnel orthoptiste - ophtalmologue. Le patient est reçu par l'équipe paramédicale qui réalise les examens utiles. L'ophtalmologue interprète dans un second temps les données médicales à distance et si besoin édite une prescription qui est transmise au patient par courrier ou en ligne, sous 3 à 8 jours.

Les consultations se concentrent sur le bilan visuel, le dépistage et le renouvellement d'optique auprès d'une patientèle sans pathologie connue, à partir de l'âge de 6 ans. Après analyse du dossier patient et sur décision de l'ophtalmologiste, le patient nécessitant des examens complémentaires, peut être reconvoqué dans le cabinet principal au Centre ophtalmologique Pyrénées Bigorre à Laloubère ou consulter l'ophtalmologiste de son choix, garantissant ainsi la continuité du parcours de soins.

Afin de faciliter la prise de rendez-vous, le cabinet propose plusieurs modalités de réservation ; en ligne sur Doctolib ou son notre secrétariat médical au **05 37 04 02 60**.

Ce jeudi 30 mai, le Maire de Mirande à rendu visite à l'équipe paramédicale composée de Bénédicte, orthoptiste et Emilie, secrétaire médicale. Patrick Fanton s'est dit satisfait de voir un nouveau service compléter l'offre de soins proposée par la maison de santé de Mirande.